



Commune d'Eclépens

Rue du Village 24 – Case postale 40 – 1312 Eclépens

Tél. : 021 866 72 12 – Fax : 021 866 74 61 – admin@eclepens.ch – www.eclepens.ch

Demande de subventionnement des études musicales

Formulaire à retourner dûment rempli à l'adresse ci-dessus
(toutes les données seront traitées confidentiellement)

Elève

Nom : Prénom :

Né(e) le : Maître de classe :

Parents ou représentant légal

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. ou portable :

Etudes musicales suivies

Ecole de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)

Nom de l'école :

Cours : individuel collectif

Genre de cours :

Coût semestriel : CHF

Fréquentation :

(joindre la facture dûment acquittée de l'école de musique)

Les renseignements suivants sont indispensables pour le calcul du subside :

a)	Revenus mensuels bruts de la famille	Père / concubin	Mère / concubine
- Salaire brut mensuel	CHF	CHF	CHF
- Pension(s) alimentaire(s)	CHF	CHF	CHF
- Allocations familiales	CHF	CHF	CHF
- Prestations RI (revenu insertion)	CHF	CHF	CHF
- Prestations assurance chômage	CHF	CHF	CHF
- Rente d'invalidité	CHF	CHF	CHF
- Prestations aide sociale	CHF	CHF	CHF
- Prestations FAREAS	CHF	CHF	CHF
- Autre(s) revenu(s)	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
- Total	CHF	CHF	CHF
- Revenus totaux (addition des 2 colonnes)			CHF

Joindre les décomptes de salaire, d'indemnité de chômage ou de tous autres revenus des trois derniers mois. Le salaire brut du concubin ou du partenaire enregistré doit être pris en compte dans les revenus. Pour les indépendants, le revenu brut de l'activité est pris en compte, celui-ci est déterminé par les chiffres 180, 185 et 190 de la taxation fiscale.

b) Autres enfants de la famille

Prénom	Année de naissance	Prénom	Année de naissance
1.		4.	
2.		5.	
3.		6.	

c) Le versement devra être effectué auprès de :

Compte postal CCP

Compte bancaire IBAN

Date :

Signature :